

N° 06 du 09/10/2012



Le SNUipp-FSU vous donne la parole : prenez-là !

Il est encore temps de remplir et renvoyer l'enquête du SNUipp-FSU concernant la refondation de l'école. Utilisez le formulaire adressé à toute la profession dans le bulletin 330 sup.1 et envoyez-le au choix à :

SNUipp-FSU 26 – Maison des syndicats – 17 rue Bizet - 26000 VALENCE ou
Consultation SNUipp – Harris Interactive – 39, rue Crozatier – 75012 PARIS ou
en utilisant le modèle d'enveloppe libre réponse en pièce jointe (dispensée d'affranchissement)

Prenons la parole avec le SNUipp-FSU pour ne pas être exclus de la concertation !

Syndiquez-vous !

Le SNUipp-FSU est majoritaire dans les écoles et sa reconnaissance a été renforcée suite aux dernières élections professionnelles notamment dans notre département.

Mais c'est aussi son nombre de syndiqués qui permet de peser avec force dans les négociations et les concertations. Le syndicat est un outil collectif qui ne vit que grâce aux cotisations des adhérents.

Pour contribuer à cette force, syndiquez-vous au SNUipp-FSU sans attendre en utilisant le bulletin d'adhésion en pièce jointe.

Recours EVS : audience reportée et déception !

Le SNUipp-FSU a accompagné hier au tribunal prud'hommal de Montélimar les 7 EVS qui avaient déposé un recours pour non respect de la clause de leurs contrats qui prévoyait une formation.

La partie adverse (avocat des principaux des collèges employeurs) a demandé un report de l'audience pour contrer, dans des délais raisonnables, les arguments développés par l'avocat qui défend les EVS.

En revanche la date prévue en remplacement est fixée au ... 27 mai 2013 !

Les EVS, scandalisées par un report aussi tardif, ont demandé la fixation d'une date plus proche compte-tenu de la précarité de leur situation : demande rejetée !

Pourtant, les 11 affaires qui devaient être traitées hier (dont les 7 concernant les EVS) ont toutes été reportées ou annulées : et c'est souvent comme cela !

On pourrait appeler cela un encombrement fictif désastreux de la justice !

Affaire à suivre donc au printemps.

Direction d'école

Elections des représentants de parents d'élèves : halte à la surcharge !

Après l'épisode des enveloppes pré-affranchies, le DASEN demande aux directrices et directeurs d'école d'utiliser une application de saisie des résultats en plus de l'envoi papier habituel et réglementaire. C'est sûrement un moyen d'alléger leurs tâches déjà suffisamment nombreuses !

Le SNUipp-FSU 26 appelle les directrices et directeurs d'école à ne pas utiliser cette application et à seulement transmettre par courrier l'exemplaire original du PV signé.

Enquête « applications » du SNUipp-FSU

Utilisez le temps gagné grâce au paragraphe précédent pour remplir l'enquête du SNUipp sur le développement d'applications devant être prises en charge par les directions d'école (BE1D, AFFELNET, LSN...) à l'adresse : <http://www.snuipp.fr/questionnaires/index.php?sid=43435&lang=fr>. Cela permettra de dresser un bilan précis des applications et disparités dans les départements.

CDEN du 8 octobre 2012

Hier se tenait le CDEN qui présentait, entre autres, le bilan de la rentrée 2012.

Dans sa déclaration liminaire le SNUipp-FSU a dressé son bilan des 3 années et 9 mois passées avec le DASEN. Vous la lirez en ouvrant la pièce jointe.

Retrouvez toutes ces infos et bien d'autres sur le site du SNUipp 26 : <http://26.snuipp.fr/>

***Rejoignez-nous sans attendre au SNUipp-FSU 26 ...
Se syndiquer : une démarche individuelle au service du collectif !***